

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification du PLU :


*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Intercommunal en date du :*

## Règlement graphique



1/10 000

3.2.h (2)



### Zones urbaines

- UB** Zone urbaine représentant le bourg ancien
- UBe** Secteur réservé aux équipements publics, collectifs, sportifs et de loisirs
- UC** Zone urbaine de densité plus faible
- UX** Zone urbaine réservée aux activités

### Zones à urbaniser

- 1AU** Zone à urbaniser équipée ou insuffisamment équipée
- AU** Zone non équipée destinée à être urbanisée à long terme

### Zones agricoles

- A** Zone agricole
- Ai** Zone agricole inondable

### Zones naturelles ou forestières

- N** Zone naturelle ou forestière
- Ni** Zone naturelle inondable
- Np** Secteur identifiant les espaces naturels faisant l'objet d'une préservation renforcée

Espace Boisé Classé

Haie à conserver au titre de la Loi Paysage

Emplacement réservé

\* Batiments et ensemble de batiments identifiés au titre de la loi Paysage

• Bâtiments agricoles admettant un changement de destination

— Limite de commune

- - - Création de voie

..... Création de haies